



Tel. 05 65 69 23 01  
Fax 05 65 69 25 43  
Mairie.centres@wanadoo.fr

## **Compte rendu de la séance du vendredi 13 novembre 2020**

L'an deux mille vingt et le treize novembre, le Conseil Municipal dûment convoqué par courrier daté du 06 novembre 2020, s'est réuni à 20 heures 30 dans la salle du Conseil Municipal de la commune de Centres, sous la présidence de

**Etaient présents :** Madame Nadine VERNHES, Monsieur Pascal SERMET, Madame Edith GAUBERT, Monsieur André LAURAS, Monsieur Guilhem CABROL - REVEL, Madame Françoise BESSIERE, Monsieur Régis BARRIA, Monsieur Pierre COUDERC, Monsieur Jean-Luc GAYRARD, Monsieur Jérôme REY, Monsieur Jacques GENIEYS

**Représenté(s) :**

**Excusé(s) :**

**Secrétaire :** Edith GAUBERT

Elaboration Plan Communal de Sauvegarde  
Modification des délégués de la CLECT  
Dématisation des actes avenant aux marchés publics  
Aide aux transport scolaire

Approbation a l'unanimité du compte rendu de la séance du conseil municipal du 29 octobre 2020.

### **-Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Madame le Maire expose au conseil la nécessité de mettre à jour le PCS suite aux élections municipale de 2020. La mise à jour est réalisée et approuvée à l'unanimité.

### **-Modification des délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ( CLECT)**

Madame le Maire explique la nécessité de procéder à la modification des délégués à la CLECT désignés par délibération du 27 août 2020 et propose de désigner elle même titulaire et Mr Pascal SERMET suppléant.  
La modification est approuvée à l'unanimité.

### **-Dématisation des actes avenant aux marchés publics**

Madame le maire explique la nécessité de signer l'avenant permettant la dématérialisation des actes en préfecture notamment en ce qui concerne les marchés publics.

### **-Aide aux transports scolaires pour 2 enfants en primaire**

Madame le Maire expose les difficultés financières rencontrée par une famille de la commune composée d'une maman seule avec ses trois enfants, et propose au conseil municipal une participation exceptionnelle de la commune aux frais de transport scolaires pour un montant de 90€.

### **Questions diverses :**

Jacques Genieys a signalé lors des questions diverses le délais d'intervention des télécom lors d'une panne aussi simple soit elle ( 10 jours dernièrement temps prévu d'intervention pour une intervention au bout de 8 jours) si la panne est rétablie les fils traînent des mois voir plus parfois . En réponse madame Le Maire s'est engagée à faire part des ses problèmes récurrents à l'association départementale de l'Aveyron

Madame le Maire lève la séance à 23h00.

